

TRAIL DE L'AVISON 2022

Départ/arrivée : Place Stanislas à Bruyères

REGLEMENT

PARTICIPATION : Course ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s suivant les catégories les d'âge ci après :

Mini-trail 10 km :

H/F	CA	2005 et 2006
H/F	JU	2003 et 2004
H/F	ES	2000 à 2002
H/F	SE	1988 à 1999
H/F	M	1987 et avant

Trail 24 km environ :

H/F	ES	2000 à 2002
H/F	SE	1988 à 1999
H/F	M	1987 et avant

PARCOURS : Successions de montées et de descentes, avec un dénivelé moyen de 900 m sur le 24 km (284m pour le mini-trail). Parcours sur sentiers forestiers au milieu des bruyères en fleur (moins d'un kilomètre de routes cumulées)

CIRCULATION : Les concurrents devront respecter le code de la route. Les carrefours seront gardés par des signaleurs chargés de la circulation.

HORAIRES :

Trail 24 km : 9h30

Mini-trail 10 km : 9h45

RAVITAILLEMENT : deux points de ravitaillement seront en place sur le parcours du 20 km et un point de ravitaillement sur le parcours du 10 km. Des boissons seront offertes à l'arrivée de toutes les courses ainsi que quelques denrées énergétiques.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : Il sera demandé aux coureurs et aux spectateurs de respecter les lieux traversés et de ne pas jeter des déchets le long du parcours. Des poubelles seront disposées au niveau des points de ravitaillement et aucune dépose de déchets ne sera acceptée en dehors de celles-ci.

INSCRIPTIONS

ENGAGEMENTS : L'inscription est individuelle et se fait en ligne sur www.courirvosges.com

Les mineurs non licenciés devront être munis d'une autorisation signée par les parents

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : samedi 27 août 2022 en ligne. Possibilité d'inscription sur place dès 8h00.

DROITS D'INSCRIPTION : 10€ pour le 10 km et 22€ pour le 24 km pour les inscriptions en ligne. Majoration de 2€ si inscription sur place.

RETRAIT DES DOSSARDS : Sur le lieu du départ Place Stanislas à partir de 8h30.

RENSEIGNEMENTS : athlevosges.bruyeres@laposte.net ou paysagevosgien@wanadoo.fr

RECOMPENSES

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

Pour le trail : au scratch hommes et femmes.

Pour le mini-trail : au scratch hommes et femmes + par catégories pour les cadets et juniors.

SOUVENIR : offert à tous les arrivants.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix seront récompensés.

INFOS

ASSURANCES : Les organisateurs sont couverts par une Responsabilité Civile Individuelle Accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ASSISTANCE MEDICALE : Croix Rouge sur le site.